



Les engagements de la commune de Saint-Fiel (Creuse) en faveur des pollinisateurs sauvages

Présentation : Francis PARRAIN
Adjoint au maire en charge de
l'Environnement
Mail : contact@saintfiel.fr
Tél : 05 55 52 07 36



Projet « Saint-Fiel 2050 » vers un bourg durable (2020-2023)

- Accueil de la biodiversité
- Gestion différenciée des espaces publics
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Réduction de l'éclairage public
- Lutte contre les îlots de chaleur

Lauréat de l'appel à projets « Nature et Transition » de la Région



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Projet « Polliniz'Acteurs » en Massif central (2021-2023)

- Amélioration de la connaissance des pollinisateurs sauvages
- Accompagnement vers un plan d'actions partagé

Co-financé par la Région, le FEDER Massif central et l'Etat



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



UNION EUROPÉENNE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
Commissariat du Massif central

Pour une végétalisation à vocation écologique et paysagère

Jardin de l'ancienne ferme de l'église *proposition d'aménagement*

BOURG



- Inventaires ornithologiques
- Végétalisation du bourg de la commune
- Frontage
- Restauration et préservation du patrimoine bocager
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Désimperméabilisation



Vers un plan d'actions communal en faveur des insectes pollinisateurs sauvages

- Information et mobilisation des élus
- Information et sensibilisation des habitants
- Formation des agents communaux
- Projets pédagogiques avec l'école et l'ALSH
- Co-construction du plan d'actions avec agriculteurs, habitants, agents et élus de la collectivité...



Projet « Polliniz'Acteurs » en Massif central (2021-2023)



Actions menées avec l'appui du CPIE des Pays Creusois

Projet « Polliniz'Acteurs » en Massif central (2021-2023)



PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES

Saint-Fiel



Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics pour favoriser la biodiversité.



Commune : Commune de Saint-Fiel
Maire : Francis Parrain

Gérer les espaces de façon différenciée en faveur des pollinisateurs sauvages : favoriser la pousse et la floraison de la végétation spontanée afin de fournir une alimentation variée, de qualité et en quantité.
Créer des îlots de fraîcheur pour les habitants.
Diminuer le temps de travail des agents afin de pouvoir les mobiliser sur d'autres actions.

Contenu de l'action

Sectorisation des zones à entretenir en gestion différenciée :
Définition des différentes zones d'entretien au cours des ateliers sur la gestion différenciée et les pollinisateurs sauvages animés par le CPIE des Pays Creusois en 2022 et 2023.
Tests de fauche tardive sur des espaces communaux en 2022.
Bilan en 2023 et redéfinition de certaines zones en fonction des usages identifiés lors du test de 2022.

Choix des zones gérées en fauche tardive une fois par an :

- Bande enherbée le long des arbres, sur le côté de l'église.
- Bande enherbée au fond du city stade.
- Espace à l'Ouest de l'éco-quartier (fauche plus régulière de chemins au milieu de la zone enherbée).
- Patches enherbés au niveau de la nouvelle aire de jeu.
- Talus de la nouvelle aire de jeu.
- Arrière du stade.

Choix des zones gérées en fauche en décalé :

- Test de la fauche en décalé par îlots sur les parcelles non vendues de l'éco-quartier. Tentes plus régulières autour des parcelles pour une meilleure représentation visuelle des surfaces à vendre.
→ Quand la quatrième maison de l'éco-quartier sera finie, une réunion sera organisée avec les habitants de l'éco-quartier pour connaître leurs envies par rapport à ce lieu et à sa gestion. (CAUE)

Cas des espaces communs dans les hameaux :

- Cartographier les espaces communs.
- Relever la gestion actuelle.
→ Qui entretient ces zones ? Habitants, agents communaux ?
→ Comment sont-elles entretenues ?
→ Quelle gestion pourrait être mise en place pour favoriser la biodiversité ?

Entretien : voir plan de gestion en annexe, à la suite ?

Résultats attendus : on sera satisfaits si...

- On aboutit à un plan de gestion technique (secteuriel et sectoriel).
- Point de vigilance : ne pas donner plus de travail d'entretien aux agents communaux.
- Une communication est produite et diffusée sur le sujet pour informer les habitants sur la démarche.

Localisation



Fauche tardive

Fauche une fois par an en octobre/novembre.

Fauche en décalé

1 Fauche une fois par an en fin février/début mars.

2 Fauche une fois par an en juin/juillet.

3 Fauche une fois par an en octobre/novembre.

voir avec Marin comment on s'organise pour les cartes de localisation

Merci de votre attention

